

Annexe : Risque technologique

Porter à connaissance Risques Technologiques

Société SECHE Eco-Industries

(septembre 2015)

Communes concernées :

Changé, Saint-Ouen-des-Toits et Saint-Germain-le-Fouilloux.

Suite à la présentation, par la société SECHE Eco-Industries de Changé, d'une étude de dangers concernant le centre d'enfouissement technique de déchets ménagers et de déchets industriels banale de Mézerolles, les services de l'inspection des installations classées ont estimé qu'il n'est pas nécessaire de mettre en oeuvre un plan de prévention des risques technologiques compte tenu de l'environnement très faiblement urbanisé et des distances d'effets relativement faibles en cas d'accident sur le site.

Toutefois, il a été préconisé qu'un dossier d'information sur les risques industriels soit établi afin d'informer les collectivités sur le risque technologique potentiel nécessitant une maîtrise de l'urbanisation, notamment sur les zones de dangers sortant des limites de propriété de l'établissement industriel.

ANNEXE 4
CARTOGRAPHIES DES ZONES D'EFFETS

Probabilité E

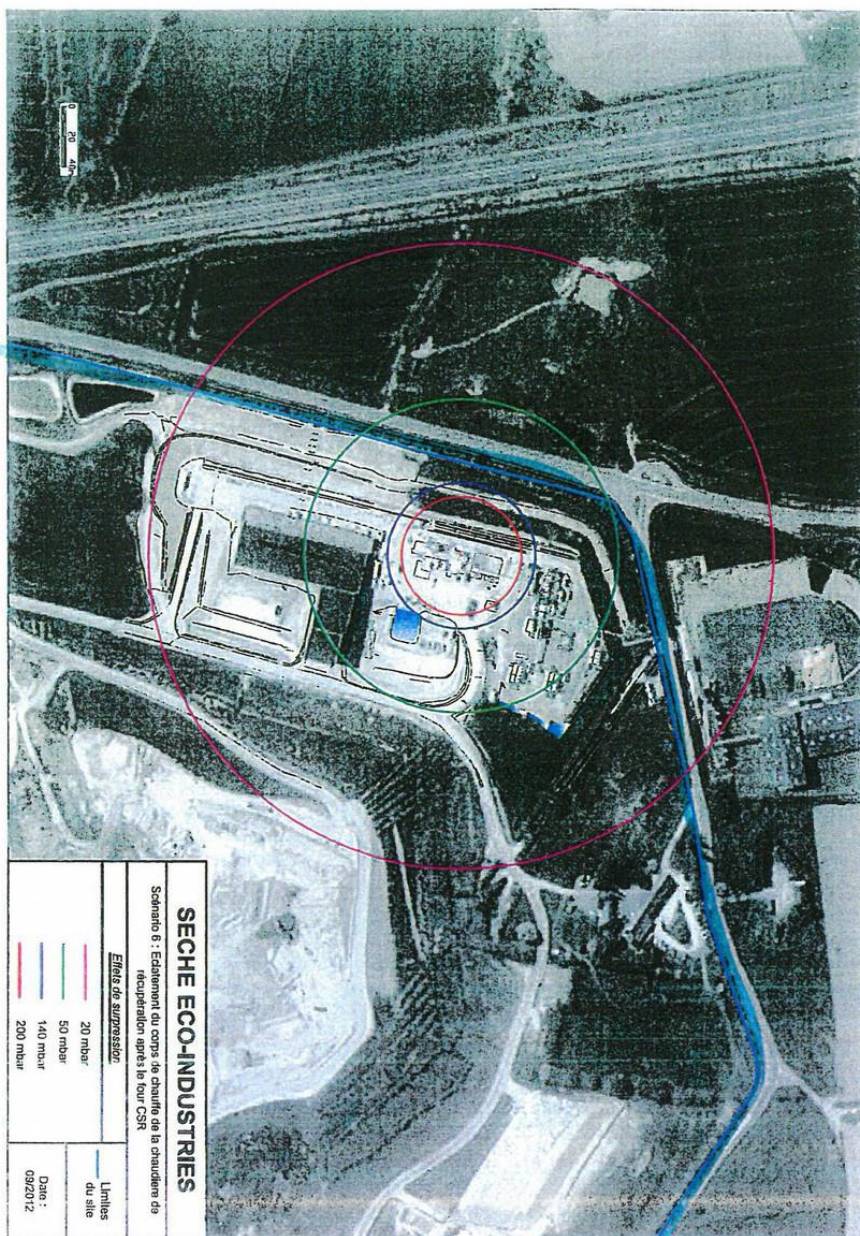


Figure 5 : Scénario « Couv. 6 » - Éclatement du corps de chauffe de la chaudière de récupération après le tour CSR